

---

# **Association des diététistes du Nouveau-Brunswick**

**États financiers**  
**Le 31 mars 2022**

---

# Association des diététistes du Nouveau-Brunswick

Table des matières  
Le 31 mars 2022

---

	<b>Page</b>
<b>Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant</b>	
<b>États financiers</b>	
État de la situation financière	1
État des résultats d'exploitation et évolution de l'avoir des membres	2
État des flux de trésorerie	3
Notes afférentes aux états financiers	4 - 5

# Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant

Destinataires : Membres de l'Association des diététistes du Nouveau-Brunswick

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'Association des diététistes du Nouveau-Brunswick, qui comprennent de l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et les états des résultats d'exploitation, de l'évolution de l'avoir des membres et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## *Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## *Responsabilité du professionnel en exercice*

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen selon les normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

## *Conclusion*

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association des diététistes du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fredericton (Nouveau-Brunswick)

# Association des diététistes du Nouveau-Brunswick

État de la situation financière  
au 31 mars 2022

	2022	2021
<b>ACTIF</b>		
Court terme		
Encaisse et placements à court terme	289 985 \$	332 855 \$
Charges payées d'avance	<u>2 581</u>	<u>1 072</u>
	<u>292 566 \$</u>	<u>333 927 \$</u>
<b>PASSIF</b>		
Court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 3)	7 739 \$	10 775 \$
Droits d'adhésion constatés d'avance	<u>162 690</u>	<u>149 743</u>
	170 429	160 518
<b>L'AVOIR DES MEMBRES</b>		
Non affectés	<u>122 137</u>	<u>173 409</u>
	<u>292 566 \$</u>	<u>333 927 \$</u>

Approuvé

Administrateur

 Jami Stynes RD/DT.I.

## Association des diététistes du Nouveau-Brunswick

État des résultats d'exploitation et évolution de l'avoir des membres  
Exercice terminé le 31 mars 2022

	2022 Budget	2022 Réel	2021 Réel
<b>Revenus</b>			
Droits d'adhésion	154 050 \$	160 331 \$	156 756 \$
Droits d'examen	11 550	8 400	10 090
Recettes accessoires	500	6 260	6 177
Demandes d'immatriculation et évaluation de dossiers	2 400	2 800	3 000
Revenus de placements	2 100	725	2 608
	170 600	178 516	178 631
<b>Dépenses</b>			
Salaires et avantages sociaux	104 296	111 574	101 375
Comité de législation	12 300	47 780	
Frais professionnels	10 563	21 286	16 565
Frais de bureau	21 322	21 111	25 045
Technologies de l'information	7 890	8 662	9 708
Coûts d'examen	11 550	8 237	10 030
Conseil d'administration	7 948	8 165	5 925
Frais relatifs à l'Alliance	2 000	1 942	1 961
Registraire	5 031	1 301	805
Plan stratégique	-	-	1 180
	182 900	229 788	172 594
Insuffisance des revenus sur les dépenses	(12 300)	(51 272)	6 037
Surplus à l'ouverture de l'exercice	-	173 409	167 372
Surplus à la clôture de l'exercice	- \$	122 127 \$	173 409 \$

---

## Association des diététistes du Nouveau-Brunswick

État des flux de trésorerie  
Exercice terminé le 31 mars 2022

---

	2022	2021
Activités d'exploitation		
Encaisse provenant des droits d'adhésion	173 278 \$	209 590 \$
Encaisse provenant des autres activités	18 185	21 875
Encaisse payée aux fournisseurs et aux employés	<u>(234 333)</u>	<u>(169 718)</u>
Évolution de la situation de trésorerie	(42 870)	61 747
Encaisse, début d'exercice	<u>332 855</u>	<u>271 108</u>
Encaisse, fin d'exercice	<u><u>289 985 \$</u></u>	<u><u>332 855 \$</u></u>
La trésorerie est composée de :		
Encaisse et placements à court terme	<u><u>289 985 \$</u></u>	<u><u>332 855 \$</u></u>

---

# Association des diététistes du Nouveau-Brunswick

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2022

---

---

## 1. Nature des activités

L'Association des diététistes du Nouveau-Brunswick est enregistrée en vertu de la *Loi sur les compagnies* du Nouveau-Brunswick et elle est exonérée de l'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)1). La fonction première de l'Association consiste à réglementer les diététistes immatriculées dans la province du Nouveau-Brunswick.

## 2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les conventions comptables importantes sont résumées ci-après.

### (a) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'entendent de l'encaisse et des placements à court terme détenus auprès d'une institution financière.

### (b) Comptabilisation des produits

Les produits découlant des droits d'adhésion et des droits d'examen sont comptabilisés au cours de la période à laquelle ils s'appliquent. Tout droit payé à l'avance pour le prochain exercice financier est reporté et comptabilisé au cours de la période postérieure à la date de clôture.

Les revenus de placement sont enregistrés au fil du temps.

Les recettes accessoires sont comptabilisées au titre de produits lorsque reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

### (c) Instruments financiers

L'Association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût amorti, à l'exception des titres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur.

Les actifs financiers évalués au coût amorti se composent de l'encaisse et des placements à court terme. Les passifs financiers évalués au coût amorti se composent des comptes créditeurs et charges à payer.

---

# Association des diététistes du Nouveau-Brunswick

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2022

---

## 3. Comptes créditeurs et charges à payer

	2022	2021
Charges à payer	4 000 \$	4 000 \$
Remises gouvernementales	3 145	4 076
Dettes fournisseurs	594	2 699
	<u>7 739 \$</u>	<u>10 775 \$</u>

## 4. Engagements

L'Association a conclu une convention quinquennale de bail au 608, chemin Pine Glen, à Riverview, au Nouveau-Brunswick qui reste en vigueur jusqu'en janvier 2025. Le montant de cet engagement est réparti comme suit :

2023	12 710 \$
2024	12 965
2025	<u>10 984</u>
	<u>36 659 \$</u>

## 5. Autres

L'apparition d'une nouvelle souche du coronavirus a incité l'Organisation mondiale de la santé à déclarer une pandémie à l'échelle mondiale le 11 mars 2020. Les mesures mises en place par les gouvernements pour lutter contre la menace du virus pour la santé ont causé des ennuis importants aux entreprises à la grandeur de la planète, ce qui a entraîné un ralentissement économique. La durée et les répercussions de la pandémie, tout comme l'efficacité des interventions des gouvernements et de la banque centrale, sont inconnues pour le moment. Il est impossible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité des mesures ni leur incidence sur le bilan financier et la situation financière de l'Association. Tout impact jusqu'au 31 mars 2022 a été inclus dans ces états financiers.

## 6. Instruments financiers

Les membres ne pensent pas que l'Association soit exposée à un risque significatif lié aux instruments financiers.